

****Secret statistique**** : Pour les données infracommunales, aucun résultat statistique agrégé ne peut être diffusé publiquement s'il a été produit sur la base d'un échantillon inférieur à 11 logements --> mention "ss" dans les tableaux.

Sont comptabilisés ici les logements "ordinaires" des bailleurs sociaux (≈1er alinea de l'article 55 SRU) offerts à la location au 1er janvier de l'année (loués ou vacants à louer).

Les chiffres sont au 1er janvier de l'année, les logements neufs livrés depuis n'en font donc pas partie.

Répartition par nature de logements : Les "maisons" ne sont pas toutes des pavillons ; cela peut être de "l'individuel superposé" (un logement au RDC, un autre au 1er étage avec accès indépendants), des maisons de ville avec pas ou peu de jardin ou de cours... Répartition par nature de logements : Les "maisons" ne sont pas toutes des pavillons ; cela peut être de "l'individuel superposé" (un logement au RDC, un autre au 1er étage avec accès indépendants), des maisons de ville avec pas ou peu de jardin ou de cours...

Répartition par financements initiaux : On donne aux logements sociaux le nom du prêt qui a permis au bailleur social de le financer. Celui-ci conditionne le niveau de loyer de ce logement. Aujourd'hui (depuis le début des années 2000), sont produits des logements : Répartition par financements initiaux : On donne aux logements sociaux le nom du prêt qui a permis au bailleur social de le financer. Celui-ci conditionne le niveau de loyer de ce logement. Aujourd'hui (depuis le début des années 2000), sont produits des logements :

- PLUS (prêt locatif à usage social) --> logements sociaux "ordinaires" ;

- PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) --> logements "très sociaux", aux loyers plus faibles que le PLUS, réservés aux ménages à faibles ressources (60% du plafond PLUS) ;

Dans les années 1980 et 1990, les logements sociaux "ordinaires" étaient financés en PLA (prêt locatif aidé), dont les taux étaient moins intéressants que le PLUS, et les loyers de sortie plus élevés que le PLUS.

Jusqu'à la fin des années 1970, les logements sociaux "ordinaires" étaient financés en HLMO (habitation à loyer modéré ordinaire) ou avec d'autres financements. Les loyers de ces logements sont beaucoup plus faibles que le PLUS (souvent plus faibles également que le PLAI).